LE CHÊNE



No 21 décembre 2008

Les derniers travaux forestiers entrepris par l'ONF dans le Bois de St Cucufa avaient débuté en novembre 2007 et pris fin en mars 2008. Pendant de longs mois 17 parcelles de notre forêt avaient été transformées en bourbier, saccagées par les angins de débardage trainant dans les chemins gorgés d'eau les grumes entassées dans le sous-bois.

Ces travaux que le responsable M. Bruno de Groulard avait annoncés comme étant des coupes d'éclaircies, devaient être conduits par l'ONF qui "veillerait au suivi des coupes et à la bonne présentation des chantiers". Devant le spectacle lamentable dont les promeneurs avaient été témoins et suite à leur indignation, une pétition avait été organisée en mai par les Amis du Bois de Saint Cucufa.

Suivez notre actualité sur www.inforet.org

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2009. Nous vous remercions de continuer à nous aider dans notre résolution à exiger de l'ONF une gestion adaptée à notre Bois de Saint Cucufa. Adhésion 2009: Chèque de 10 Euros à l'ordre des ABSC, 17 rue du Champtier 92500 Rueil-Malmaison.

Les Amis du Bois de St Cucufa 17 rue du Champtier 92500 Rueil Malmaison tel & fax 01 47 32 20 25 Association pour la préservation et le respect de l'intégrité des forêts périurbaines. Republique Française



Le . Maire

Tille de Rueil Malmaison

Lipartement des Hauts de Seine

Hôtel de Ville, le 2 9 AOU 2008

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me faire parvenir le texte et les signatures d'une pétition relative aux récents travaux forestiers qui se sont déroulés dans la Forêt Domaniale de la Malmaison dans le courant de l'hiver.

Je tenais à vous en remercier.

J'avais pu de mon coté exprimer mon mécontentement auprès de Monsieur le Directeur du Service inter-départemental de l'Office National des Forêts lors d'un rendez-vous organisé le 7 février dernier. L'émotion soulevée par ces travaux conduits sans information ni concertation pour les usagers de la forêt, était donc bien relayée par les Elus locaux.

Je partage le souci de l'avenir de la forêt de la Malmaison et reste vigilant quant à son entretien. Il est intéressant pour moi de vous savoir à mes cotés.

Je vous prie de croire. Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Patrick OLLIER Député des Hauts-de-Seine

Les Amis du Bois de Saint Cucufa Monsieur Roland CADIN Président 17, rue du Champtier 92500 RUEIL-MALMAISON

PETITION POUR QUE SOIT RESPECTE NOTRE PATRIMOINE FORESTIER

Le saccage auquel nous avons malheureusement assisté en ce début d'année dans le Bois de St Cucufa est inadmissible, incompréhensible et scandaleux. L'ONF n'étant pas propriétaire de cette forêt, afin de ne plus revoir un tel spectacle nous demandons que dorénavant des représentants des communes limitrophes et d'associations de défense de l'environnement soient associés à tout projet de travaux forestiers envisagés par le gestionnaire.

Ce texte proposé en mai à la signature durant trois week-ends dans le bois, était accompagné de nombreuses photos prises tout au long des travaux de l'ONF. Nous avions envoyé quelques-unes de ces photos dès janvier aux municipalités de Rueil, Garches, Vaucresson, La Celle-Saint Cloud, en leur demandant d'intervenir, et au gestionnaire en lui signifiant notre désapprobation.

Nous en avons affiché quelques-unes sous l'abri près de l'étang pour montrer à ceux qui ne s'aventurent pas au-delà ce qu'ils n'avaient peut-être pas vu.

Les promeneurs qui se disent "ulcérés", "scandalisés", "furieux", devant les saccages perpétrés dans leur forêt sont venus signer en grand nombre. Ce texte, accompagnés des 850 signatures récoltées a été envoyé à M. Michel Barnier Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, M. Jean-Louis Borloo Ministre de l'écologie, M. Pierre-Olivier Drege Directeur Général de l'ONF, M. Patrick Ollier Député-maire de Rueil, M. Jacques Gautier Sénateur-maire de Garches, Mme Virginie Michel-Paulsen Maire de Vaucresson, M. Olivier Delaporte Maire de La Celle Saint Cloud.

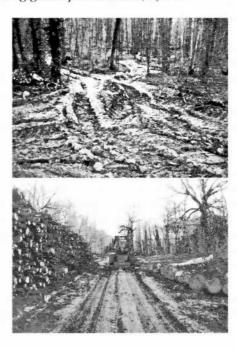
Ces coupes avaient été programmées en 2007 et un courrier envoyé à M. le Maire de Rueil le 24 octobre nous avait été mis en copie. Dans ce courrier, M. Bruno de Groulard, responsable du service "forêt" nous informait que l'exploitation qui allait avoir lieu dans 17 parcelles consistait en coupes d'amélioration des peuplements (des éclaircies) et débuterait en novembre. Il nous assurait que « l'ONF veillerait au suivi des coupes et à la bonne présentation des chantiers ». Fin mars, l'état de la forêt soulevait l'indignation générale, et incitait enfin, mais trop tard, certaines municipalités à répondre à nos messages d'alerte.

Dans un courrier daté du 6 mars 2008 M. Patrick Ollier nous écrit : << (...) Dès que j'ai eu connaissance de l'ampleur des coupes réalisées j'ai demandé à recevoir le nouveau directeur d'agence de l'ONF (...) Cette réunion a eu lieu le 7 février dernier en présence de nombreux élus (...) >>

Nos messages d'alerte avaient pourtant été envoyés, avec photos, dès janvier 2008.

Notre message demandant pourquoi nous n'avions pas été invités à la réunion du 7 février est resté sans réponse. << (...) Pour ce qui est des coupes effectuées sans information et concertation, il s'avère que l'ONF a réalisé en quelques semaines des travaux qui auraient dû être conduits depuis 2006 et notamment en ce qui concerne l'abattage de nombreux châtaigniers malades. Ceci a accru le sentiment de dévastation ressenti par les promeneurs et les riverains. Cette émotion a encore été renforcée par les erreurs du forestier choisi par l'ONF pour ces travaux, qui a pris des chemins qu'il n'était pas autorisé à emprunter, ce qui a créé de gigantesques ornières (...) >>





Ces éléments de réponse, communiqués sans doute par l'ONF et que M. Patrick Ollier à jugé bon de nous transmettre, ne peuvent évidemment pas excuser le saccage perpétré par les bûcherons du gestionnaire et ceux de l'entrepreneur dont il avait la responsabilité. M. de Groulard avait écrit : << l'ONF veillera au suivi des coupes >> De surveiller le parcours des engins de débardage n'en faisait donc pas partie ?

En règle générale, il est pourtant tenu de faire accepter par l'exploitant auquel il a vendu une part des biens de l'Etat, les conditions d'un cahier des charges notifiant les consignes à respecter.

On ne peut hélas que déplorer le manque de sérieux du gestionnaire dans le suivi des travaux qu'il confie aux employés qu'il a engagés.

Pour, lui aussi, tenter de dégager sa responsabilité, M. Olivier James Directeur de l'Agence interdépartementale de Versailles à qui nous avions envoyé des photos du saccage, dans un message daté du 27 février 2008 nous répondait : << (...) Il est possible de prendre des dispositions pour limiter dans le temps l'impact visuel. C'est ce qui a été mis en oeuvre mais la douceur de l'hiver n'a pas permis de profiter des sols gelés, plus portants, et a donc ainsi occasionné plus d'ornières que prévu (...) >>.

Qui sont les responsables, la météo qu'il semble incriminer ou ceux qui n'ont pas tenu compte de cette météo ?

<< (...) Comme j'ai eu l'occasion de l'annoncer à M. le Maire de Rueil, nous organiserons à la fin de l'année une réunion d'information en préparation de la révision d'aménagement de la forêt. Cela sera l'occasion entre autres de faire pour toutes les parties intéressées un premier état des lieux, technique et sylvicole (...) >>

Nous n'avons pas encore été informés de la date de cette réunion qui devrait statuer sur le devenir de notre forêt.

Nous regrettons malheureusement le manque de considération du nouveau Directeur de l'Agence Interdépartementale de Versailles en poste depuis le premier janvier 2008, qui ne s'est décidé à répondre à nos courriers que devant les retombées consécutives à notre pétition.

A un de nos messages dans lequel nous lui rappelions :

<< (...) Nous ne faisons que demander ce qui figure dans les «Directives de gestion des forêts domaniales périurbaines, \$ 5 » et dont vous ne voulez pas tenir compte (...) >>

Il nous répondait :

<< (...) Enfin, je vous remercie de me rappeler le paragraphe 5 de nos principes de gestion que je connais très bien, mais une concertation constructive ne peut être menée dans un contexte permanent de délation et de conflit soigneusement entretenu (..)>>

Notre dernier message resté sans suite, envoyé le 24 avril 2008 :

Monsieur,

Informer les médias de ce que vous faites à Saint Cucufa et en règle générale de ce que fait l'ONF dans bien d'autres forêts, de Verrières, de Senonches, du Mans en Seine et Marne, d'Ermenonville, etc., est-ce faire de la délation? Ces exemples de votre gestion, les photos illustrant ces exemples ne sont ni méprisables, ni intéressés, et ne font que refléter la triste réalité.

Au cours des nombreuses concertations que nous avons eu avec les responsables de la gestion du Bois de St Cucufa qui se sont succédés avant l'existence de l'Agence Interdépartementale de Versailles, avec M. Ningre, Mme Madignier, M. Meignien, M. Moigneu et avec M. Richer de Forges, nos relations ont été constructives parce que nos remarques, même si elles ne plaisaient pas toujours, n'ont jamais été considérées comme n'étant que de la persécution, de l'agression, des critiques systématiques, ce qui ne semble pas être votre cas.

Si ce sont les messages anonymes, sur vos panneaux, sur les arbres abattus, sur les souches de ces arbres, qui vous font parler de délation, sachez qu'ils ne sont pas de notre fait mais que nous comprenons la réaction de leurs auteurs, écœurés parce qu'ils voient dans cette petite forêt de 200ha. Ils dénotent un certain malaise qui devrait vous inciter à nous prêter attention.

Ce « contexte permanent de conflit », vous en êtes seul responsable.

Si votre volonté est de nous marginaliser en parlant de « ce qui se passe avec les autres structures de concertation des autres forêts domaniales de l'IDF », nous ne devons pas connaître les mêmes. Celles que nous connaissons sont indépendantes et ne nous rapportent pas une attitude idyllique lors des contacts avec vos services. Cordialement,

Roland Cadin.

Un courrier du secrétariat de M. Jean-Louis Borloo daté du 30 juillet 2008 et un autre du Conseil Général des Hauts-de Seine du 25 juillet 2008 nous confirmaient que notre pétition serait transmise au Directeur général de l'ONF.